



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 2 mars 2009

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/03/2009

D - 20090102

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 2 mars Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Sarah BROMBERG, Mme Martine DIEZ,

Adhésion à l'association des biens français du patrimoine mondial. Autorisation.

Mme Elizabeth TOUTON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L' « Association des biens français du patrimoine mondial » a été créée en 2007. Elle réunit 17 sites sur les 33 sites français inscrits par l'UNESCO sur la Liste du patrimoine mondial.

Cette association a pour objet:

- de créer les conditions d'échange et de partage de connaissances et d'expériences à l'échelle nationale et internationale dans les domaines de la conservation, la protection, la mise en valeur, l'animation et la gestion du patrimoine,
- d'être force de proposition et de réflexion dans les domaines cités ci-dessus auprès des acteurs du patrimoine en France et à l'international,
- de promouvoir les sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial auprès du public et des opérateurs touristiques.

Trois commissions ont été créées à cet effet sur les thèmes "communication", "plans de gestion" et "relations internationales".

La Commission française pour l'UNESCO, le ministère de la Culture et de la Communication, le ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables, ainsi que le Conseil International des monuments et des sites (ICOMOS) et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) sont associés aux travaux engagés.

Le site de Bordeaux – Port de la Lune a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial en 2007. Cette inscription est pour Bordeaux une opportunité en terme de développement territorial, urbain économique et social.

La participation de la Ville à l'Association des biens français du patrimoine mondial permet d'intégrer un réseau afin de perfectionner la gestion du site de Bordeaux-Port de la Lune, de favoriser les relations avec les acteurs institutionnels du patrimoine et de faire rayonner l'image patrimoniale de la ville.

Le montant de la cotisation à l'association pour l'année 2008-2009 s'élève à 1.500 euros.

En conséquence, Messieurs, Mesdames, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- faire adhérer la Ville de Bordeaux à l'Association des biens français du patrimoine mondial
- me désigner pour le représenter au sein de l'Association
- verser à l'association la somme de 1.500 € qui sera imputée sur le budget de la Ville (fonction 824 - compte 6281).

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 mars 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Elizabeth TOUTON
Adjoint au Maire